

SEANCE DU 12 MARS 2018 A 19 H 00

Convocation du 6 mars 2018

La convocation a été adressée, individuellement, à chaque membre du Conseil Municipal pour la réunion qui aura lieu le 12 mars 2018 à 19 h 00,

Le Maire,

Daniel MOITIÉ

ORDRE DU JOUR :

APPEL NOMINATIF - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 12 & 27 DECEMBRE 2017

N°001) MAPA EXTENSION ECOLE TIVOLI – ATTRIBUTION

QUESTIONS DIVERSES



APPEL NOMINATIF - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

L'an deux mille dix-huit, le 12 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, sur convocation de M le Maire, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Daniel MOITIÉ, Maire.

Puis, il a été procédé à l'appel nominatif des membres du Conseil Municipal :

La séance ouverte, sont présents :

M MOITIÉ Daniel, Maire,
Mme CORDEVANT Viviane, M LECAT Marcel, M GUIONVAL Patrick, M PRIGENT Pascal, Adjoints,
Mme MIEL Nathalie, M ZAJAC Philippe, M PELLETIER Alain, Mme DE BROSSARD Isabelle, Mme DERIGNY Lydie, Mme LAINÉ Ludivine, M LENOBLE Pierre, M MARCHAL Jean-Bernard, M FELIX Fabrice, M WUILLOT Didier.

Absents, pouvoir :

M JEAN Jean-Yves représenté par M PRIGENT Pascal,
Mme DROMACQUE Jeanine représentée par M MOITIÉ Daniel,
Mme DECARNELLE Aurélie représentée par Mme CORDEVANT Viviane,
M DABOVAL Nicolas représenté par M LECAT Marcel,
Mme GORET Florence représentée par M MARCHAL Jean-Bernard.

Absentes : Mme VERMA Cécile, Mme FOULIER Cécile, Mme HUBATZ Josette.



APPEL NOMINATIF - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et demande un candidat au poste de secrétaire de séance.

Un candidat se présente à ce poste, M GUIONVAL Patrick.
A l'unanimité des membres présents, M GUIONVAL Patrick est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 12 ET 27 DECEMBRE 2017

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler sur les procès-verbaux des séances du 12 & 27 décembre 2017.

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés.

2018-03-12/001	rapporteur
COMMANDES PUBLIQUES – 1-1 MARCHES PUBLICS	M MOITIÉ
MAPA EXTENSION ECOLE TIVOLI – ATTRIBUTION	

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché public à procédure adaptée en 11 lots séparés a été lancé le 7 juillet 2017 pour l'extension de l'école Tivoli.

Après l'ouverture des plis, 3 lots ont été déclarés infructueux.

Ces 3 lots ont été relancés le 26 janvier 2018 sur la plateforme du journal l'Union. La remise des plis a été fixée au 23 février 2018 à 17 heures.

21 retraits électroniques du dossier ont été effectués.

La commission MAPA s'est réunie le 5 mars 2018 pour procéder à l'ouverture des 4 plis reçus.

Après analyse des offres reçues, la commission s'est réunie le 8 mars 2018 pour classer, selon les critères de jugement énoncés dans le règlement de consultation (à savoir 30 % pour la valeur technique et 70 % pour le prix), les offres des soumissionnaires.

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-21 6° qui prévoit que le conseil municipal est seul compétant pour délibérer en matière de marchés publics, « le Maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle »,

Vu le procès-verbal de la commission MAPA du 8 mars 2018,

Après en en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés, selon le vote ci-dessous :

LOT 4 : MENUISERIES EXTERIEURES

Entreprise retenue : DOM' AISNE

Montant du marché : 69 123,64 €

LOT 5 : METALLERIE

Aucune entreprise n'a répondu pour ce lot.

Le lot est déclaré infructueux

LOT 5A : METALLERIE / VARIANTE EN BETON

Entreprise retenue : LORY CONSTRUCTION

Montant du marché : 34 477,50 €

LOT 7 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILLATION

Entreprise retenue : MENTION -RABOZZI

Montant du marché : 42 395,82 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
20	0	0	0

QUESTIONS DIVERSES

- Courses des scolaires : reportées au 24 mai 2018 à la demande des enseignants.
- Invitations :
 - Le 29 avril 2018 à 11h à la cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation et l'hommage aux justes de France, église Saint Pierre.
 - Le 29 avril 2018 à 12h à l'apéritif concert à l'occasion de la 14^{ème} fête du jardin d'horticulture.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 35.